

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
12/07/2021

Dossier complet le :
30/07/2021

N° d'enregistrement :
2021-5499

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire de stationnement dans le cadre de la création d'une salle de formation AFTRAL

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI AFTRAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président de la société AFTRAL

RCS / SIRET

8 2 1 1 4 6 4 4 6 0 0 0 1 7

Forme juridique

Société civile immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Projet soumis à examen au cas par cas : Aire de stationnement de 90 unités. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une aire de stationnement dans le cadre de la création d'un centre de formation, située sur la parcelle YT 298, rue de la Feuilleraie, au sein du parc EKHO2 - 85500 les Herbiers.

Le projet est initié par la SCI AFTRAL, dossier suivi par M.SUARD Nicolas et mis en œuvre par Luc ROBIN, architecte D.P.L.G.

Ce projet est prévu sur une ancienne parcelle agricole actuellement en prairie de fauche, comprise dans le périmètre du parc EKHO.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de création d'un centre de formation, avec ses aménagements extérieurs, répond aux besoins de l'entreprise AFTRAL.

En effet, l'activité de cette entreprise demande la création de possibilités de formations, notamment de caristes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Aménagement du parking de 90 places (86 places de stationnement + 4 places pour personnes à mobilité réduite)
- Réalisation des réseaux
- Réalisation d'un séparateur à hydrocarbure
- Réalisation du bâtiment de formation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre de formation sera dans la capacité d'accueillir tout candidat à une formation proposé (caristes/TP).

Le site accueillera notamment les bureaux et espaces de travail nécessaires à la gestion du centre.

Le site dans son ensemble bénéficiera d'une gestion des eaux pluviales avec une connexion au réseau de la zone d'activités EKHO, ayant fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en 2004 (à l'origine zone d'activités de La Vrignaie)

Le projet, situé sur la parcelle YT 298 de la zone d'activités est donc destinée notamment aux professionnels du transport de marchandises et aux professionnels des travaux publics.

NS

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à environ 1km de la ZNIEFF la plus proche : ZNIEFF de type 2 "Collines Vendéennes, Vallée de la Sèvre Nantaise" (520616288).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Herbiers est concernée par 7 monuments historiques inscrits ou classés par arrêté : - le Moulins à Vents du Monts des Alouettes : site du projet situé à environ 2,7 km. - le Manoir du Bignon : site du projet situé à environ 2,3 km. - le bain et lavoirs publics et l'église : site du projet situé à environ 3,4 km. - Le donjon d'Ardelay/Château de Boistissandeau/l'Abbaye de la Grainetière : >4,5km
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic réglementaire réalisé par Atlam en juin 2021 sur la base d'un passage terrain réalisé le 17 juin 2021 révèle l'absence de zones humides sur la parcelle YT 298.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :
- permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de places de parking :	- 90 (dont 4 pour personnes en situation de handicap)
Surface drainante (pelouse + empierrement) :	- 5 631 m ²
Surface imperméabilisée (bâtiment + parking + autre voirie) :	- 9 544 m ²
- bâtiment (plancher) :	- 1 079 m ²
- parking :	- 1 518 m ²
- autre voirie :	- 6 947 m ²
Surface totale du projet :	- 15 175 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 5 3' 2 6 " _N Lat. 0 1° 0 2' 4 3 " _O

Parc intercommunal d'activités
EKHO 2
Rue de la Feuilleraie
Les Herbiers (85 500)

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Les Herbiers (85 500)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet utilise du béton bitumeux à chaud pour l'enrobé des voiries, de la bi-couche pour les voiries légères et de l'empierrement sous voiries.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permet le maintien de : - les haies et arbres qui bordent le site ; - une zone enherbée en bordure sud du site ; - les corridors et les continuités écologiques. Le projet peut induire : - un dérangement de la faune en phase travaux sans adaptation de la période - la suppression d'une prairie améliorée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de son éloignement avec les périmètres Natura 2000 les plus proches (environ 40 km), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les espèces ou un habitats à l'origine de la désignation de ce site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Herbiers est concernée par un PPRN, le PPRI "Le Lay Amont" (85DDTM20010002) concerne l'aléa inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau. Le projet se situe en dehors de cette zone d'inondation. Ce PPRN a été prescrit le 12/06/2001 puis approuvé le 18/02/2005.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le sud et l'est de la ville des Herbiers est concerné par une zone de répartition des eaux (ZRE) : Marais poitevin (eaux superficielles et souterraines). Le site du projet se situe en dehors de ce zonage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection éloigné du captage de la retenue de La Bultière.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 40 km des zonages Natura 2000 les plus proches.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront essentiellement générées lors dans la phase chantier du projet et lors de la phase d'exploitation avec la circulation des poids lourds et des engins de chantier ainsi qu'à leurs manœuvres.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé dans une zone d'activités il est concerné à la circulation des engins et des poids lourds du reste de la zone.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses se limiteront à l'éclairage des pistes et des accès au site. Les accès seront équipés de petits candélabres orientés vers le sol. Le projet étant situé dans une zone d'activités il est concerné par les émissions lumineuse des parcelles adjacentes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du projet seront collectées par un réseau enterré puis raccordées au réseau existant de la zone d'activités EKHO et son bassin de rétention. Un séparateur à hydrocarbures est prévu dans le projet pour les eaux en provenance du parking et de la voirie.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents du projet seront raccordés au réseau public de la ville. La station d'épuration des Herbiers est apte à accueillir les eaux usées du projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 800 m du zonage ZNIEFF le plus proche et se trouve en bordure d'une zone d'activité fortement anthropisée existante.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espaces agricoles puisqu'il s'agit d'une parcelle actuellement fauchée, mais sans bail agricole. Il se trouve actuellement en zonage UEa, c'est à dire en zone urbaine " spécialisée pour l'accueil des activités économiques de toute nature" au PLU (Plan Local d'Urbanisme).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une canalisation de gaz naturel passe sous la D755 qui est située à l'est du projet. Sur la commune des Herbiers, seules l'autoroute A87 et la RD160 figurent parmi les principaux axes de transport de matières dangereuses. Le site du projet en lui-même n'est pas directement concerné par un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville des Herbiers est concernée par plusieurs risques naturels : - inondation : débordement possible du Lay et du Maine - radon : site du projet classé en catégorie 3 (niveau fort) - séisme : site du projet en zone de sismicité de niveau 3 (niveau modérée) - retrait-gonflements des sols argileux : site du projet en dehors des zones exposées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera nécessairement des trafics liés à la fréquentation du centre de formation aux horaires d'ouverture. C'est à ce titre qu'il comprend un parking de 90 emplacements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera du bruit lié à son activité. Il se situe cependant dans une zone d'activités et en bordure d'une voie départementale (RD23). Il sera desservi par les voies de desserte de la zone d'activité se raccordant à la RD23a et la RD755 en direction de l'A87, le parking sera créé en retrait de la RD23. Celle-ci n'est pas concernée par le classement sonore des infrastructures de transport

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet se situe dans le périmètre d'une zone d'activité et dans le prolongement des équipements existants .
La trame bocagère qui entoure la parcelle sera préservée et des arbres (23 sujets de chênes) seront re-plantés sur les espaces verts du site. Ces espaces verts constitueront plus de 5 600 m² autour des bâtiments et de l'aire de stationnement.

Afin d'éviter un dérangement de la faune protégée (perturbation sonore et visuelle) en lien avec la trame bocagère entourant la parcelle, les travaux de terrassement, qui entraînent le plus de dérangement, devront se faire de fin septembre à fin février (hors période de reproduction de l'avifaune notamment).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne présente pas d'enjeux environnementaux importants, il se situe en dehors de tout zonages de protection et n'est pas concerné par des risques ou des nuisances notables. Il s'intègre également dans le tissu urbain existant, préserve la trame bocagère autour et prévoit la plantation d'arbres sur les espaces verts.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

NS

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une zone d'activité existante.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera implanté sur une parcelle qui est aujourd'hui exploitée comme prairie de fauche, cela entraînera donc une modification de l'usage du sol, mais qui avait été anticipé par son inclusion dans le périmètre de la zone d'activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Note d'accompagnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



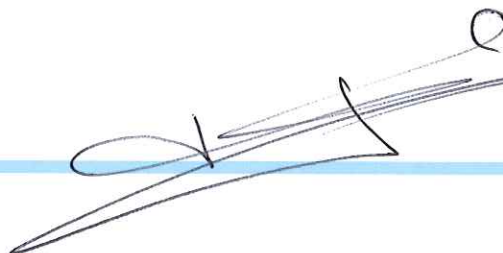
Fait à

Paris

le,

26/7/24

Signature



SCI AFTRAL
46, Avenue de Villiers
75017 PARIS
Tél. : 01 42 12 50 50